



Paris, le 20 novembre 2012

La Fondation Abbé Pierre soutient la permanence DALO du collectif « Dessine Moi un Logement », à Limoges

La mise en place de la permanence d'accompagnement des ménages dans la mise en œuvre de leur droit au logement opposable s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Fondation : permettre à chacun de pouvoir être écouté, informé, conseillé, et surtout accompagné dans ses démarches juridico-administratives dans le domaine de l'accès aux droits liés au logement.

Cette action vient en complément des actions déjà soutenues par la Fondation sur le territoire de la Haute Vienne – liens avec l'association Espoir à Couzeix, dans le cadre de la Pension de Famille, et l'association l'Atelier.

La permanence DALO permettra aux ménages menacés d'expulsion, en proie à une problématique d'habitat indigne, ou à une recherche de logement qui n'aboutit pas de faire valoir leur droit à un logement et leur droit à un hébergement. Au-delà de la mise en œuvre de recours auprès de la Commission de médiation DALO et si nécessaire de recours contentieux, chacun pourra être également orienté vers des organismes à même de l'aider à faire valoir ses droits (associations spécialisées, services sociaux, service communal d'hygiène et de santé, etc.) et à accéder à la Justice (avocats, bureau d'aide juridictionnelle).

L'implication de bénévoles dans cette action, formés à la problématique, marque un engagement de la société civile qui vient compléter l'action des associations composant le collectif Dessine Moi un logement, et est certainement un gage de réussite de cette permanence. Leur écoute et leur compréhension ne manqueront pas d'aider les personnes à se (re) mobiliser dans la réalisation de leurs démarches et de se sentir soutenus.

Malgré notre absence, dont nous nous excusons, **nous assurons le collectif et tous les partenaires s'investissant dans ce projet de notre soutien** et nous ne manquerons pas – au-delà de l'aide que la Fondation peut apporter en termes de formation, d'outils, de la mise à disposition d'une base de données - de suivre avec intérêt l'évolution de celle-ci.

Patrick Doutreligne
Délégué Général